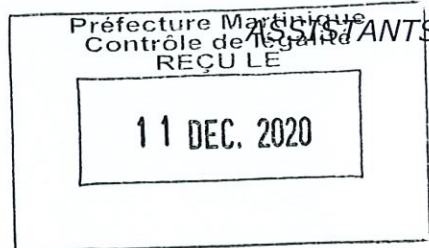




EXTRAIT N°80/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2020

<p>Date de convocation : Le 01 décembre 2020</p>	<p>la</p>	<p>L'an deux mil vingt et le sept du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.</p>
<p>Nombre de conseillers municipaux En exercice</p>	<p>33</p>	<p>PRESENTS : <u>Adjoint</u>s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,</p>
<p>En début de séance :</p> <p>Présents</p> <p>Procurations</p> <p>Absents</p> <p>Excusés</p>	<p>26</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>0</p>	<p><u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.</p>
<p>En cours de Séance :</p> <p>Présents</p> <p>Procurations</p> <p>Absents</p> <p>Excusés</p>	<p>26</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>0</p>	<p>ABSENTS EXCUSES : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), M. PALIX Pierre (procuration à Yan MONPLAISIR), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)</p> <p>ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel, M. SAINT-HONORE Laurent.</p>



ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-José BEAUJOLAIS pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**DEMANDE D'AIDE D'URGENCE « CONFORTEMENT & MISE
AUX NORMES DE VOIRIES & D'HABITAT » RIVIERE L'OR /
BOIS DU PARC / DURAND / PRESQU'ILE / CHAPELLE**

Le Maire expose :

Les pluies diluviennes enregistrées entre le 6 et le 15 novembre 2020 sur la commune ont provoqué des dégâts sur les axes routiers, les voiries communales fragilisant de nombreux habitats et générant la précarisation de nombreux administrés.

Depuis cet épisode climatique, les services sociaux et les services techniques ont fait l'objet de sollicitations à la fois pour des aides légales (équipements électroménagers, literie, remise en état de réseaux de fluides) mais aussi pour des travaux de confortement, de déblaiement d'éboulement et de remise en état d'accès.

Le caractère exceptionnel de ces intempéries, combiné au nombre important de cas recensés motivent cette demande d'aide d'urgence exceptionnelle surtout en l'absence de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

L'opération a été estimée à la somme de 600 000,00 € H.T.

Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Aides Facultatives	100 000,00	CTM « Aide d'Urgence »	480 000,00	80 %
- Travaux Publics d'Equipement	500 000,00	Ville Autofinancement	120 000,00	20 %
	600 000,00		600 000,00	100 %

Le conseil municipal est sollicité en vue

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement proposé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 07 décembre 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

